#### Règlement numéro 210

Règlement décrétant un emprunt de 237 496 \$ et une dépense de 237 496 \$ pour des travaux de réfection d'un passage à niveau (rue des Oies-Blanches) et de voirie (pulvérisation du pavage existant, réparation et rechargement de la fondation, réfection des ponceaux et pose d'un nouveau pavage) sur une section de la 1<sup>re</sup> Avenue comprise entre la rue Paradis et la jonction avec la 2<sup>e</sup> Avenue à l'ouest (545 mètres) ainsi que sur une section de la rue des Boisés (200m)

ATTENDU QUE monsieur le conseiller Bruno Cormier a fait la présentation du projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 12 février 2018;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Bruno Cormier lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 février 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 210 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

#### ARTICLE 1:

Le conseil est autorisé à procéder à la réalisation de travaux de voirie (pulvérisation du pavage existant, réparation et rechargement de la fondation, réfection des ponceaux et pose d'un nouveau pavage) sur une section de la 1<sup>re</sup> Avenue comprise entre la rue Paradis et la jonction avec la 2<sup>e</sup> Avenue à l'ouest (545 mètres) dont le montant est estimé à 126 471 \$, voir « Annexe A » ci-jointe.

Le conseil est autorisé à procéder à la réalisation de travaux de voirie (pulvérisation du pavage existant, réparation et rechargement de la fondation, réfection des ponceaux et pose d'un nouveau pavage) sur une section de la rue des Boisés (200 mètres) dont le montant est estimé à 45 670 \$, voir « Annexe B » ci-jointe.

Le conseil est autorisé à défrayer les coûts liés à la réfection du passage à niveau de la rue des Oies Blanches (remplacement de matériaux détériorés et remise en bonne condition de la surface de croisement). Le coût de ces travaux, coordonnés par le Canadien National (CN), est estimé à 65 355 \$, voir « Annexe C » ci-jointe.

#### ARTICLE 2:

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 237 496 \$ pour les fins du présent règlement.

#### ARTICLE 3:

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 237 496 \$ sur une période de 15 ans.

#### ARTICLE 4:

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, en excluant le secteur de Perthuis, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

#### ARTICLE 5:

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

#### ARTICLE 6:

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

#### ARTICLE 7:

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

maire	greffière	
Présentation du projet règlement :	12 février 2018	
Avis de motion donné le :	12 février 2018	
Règlement adopté le :	12 mars 2018	
Entrée en vigueur le :	24 août 2018	

# Ville de Portneuf Fiche projet :TP-13 Plan triennal des immobilisations 2018-2019-2020

Identification: administration	Coûts	Ventilation des coûts pour chacune des années du plan triennal
Unité adm. : Travaux Publics	Description et ventilation des coûts :	2018 : 146 074,00\$
Programme:	Pavage : 85 000,00\$ plus taxes	
Projet :Pavage sur la 1 <sup>re</sup> avenue entre Paradis et la 138.	Location équipements + rechargement et drainage : 30 000,00\$	2019 :
Codification:	Note : Aucun travaux de fondation de chaussée n'est inclus dans ces estimés	2020 :
	Subvention (nom du programme et montant de la subvention potentielle) : Subvention Député	
	Subvention Depute	
Détails et justifications :  Pose d'un nouveau pavage sur envi	ron 545 mètres.	Responsable du projet : Denis Dion,
La surface de roulement dans ce sec	cteur est très détériorée du fait de la chaussée et le pavage dans ce secteur est	
Carlotteria rezardo		Échéancier et date de réalisation des travaux :
		2018

Cette section est réservée au trésorier - Emprunt à long terme :	7. 1.	
- Emprunt a long terme .	2- Folius des pares	3- Recettes containes .
3- Fonds de roulement :	4- Promoteurs :	5- Subventions :
	t dans certains cas, provenir de sour	ces différentes. Il s'agira alors d'en faire
<ul> <li>N.B. Le financement d'un projet peut ventilation.</li> </ul>	t dans certains cas, provenir de sour	ces différentes. Il s'agira alors d'en faire
ventilation.		ces différentes. Il s'agira alors d'en faire
		ces différentes. Il s'agira alors d'en faire
ventilation.		ces différentes. Il s'agira alors d'en faire

## Ville de Portneuf Fiche projet :TP-16-1 Plan triennal des immobilisations 2018-2019-2020

Identification: administration	Coûts	Ventilation des coûts pour chacune des années du plan triennal
Unité adm. : Travaux Publics	Description et ventilation des coûts :	2018 : 50 230,00\$
Programme :  Projet : Refaire le pavage sur les rues des Boisés et des Bouleaux.  2018 : Section Rue des Boisés 2019: Section Rue des Bouleaux  Codification :	2018: Section Rue des Boisés  Asphalte: 39 500,00\$ + taxes Pulvérisation: 2000,00\$ + taxes Divers: 2 000,00\$ + taxes  2019: Section Rue des Bouleaux  Asphalte: 36 100,00\$ + taxes Pulvérisation: 2000,00\$ + taxes Divers: 1 500,00\$ + taxes Subvention (nom du programme et montant de la subvention potentielle): Voir \$ subvention Député.	2019 : 45 700,00\$ 2020 :
(non pas la sous-fondation) de ces i	refaire. Il s'agit de réparer la fondation rues (enlever les matériaux contaminés, isent les bosses, etc) pulvériser l'asphalte	Responsable du projet :  Denis dion  Échéancier et date de réalisation de travaux :

### Modes de financement (ventiler les coûts du projet selon les sources ci-après mentionnées)

modes de maneement (commer re	p J	,
Cette section est réservée au trésorier. Il s'a	ngit de préciser les modes de fir	nancement par projet à savoir :
1- Emprunt à long terme :X	2- Fonds des parcs :	3- Recettes courantes :
3- Fonds de roulement :	4- Promoteurs :	5- Subventions :
N.B. Le financement d'un projet peut dans ventilation.	certains cas, provenir de source	es différentes. Il s'agira alors d'en faire la
Signature du responsable du projet :		/
Approbation du Directeur général :	Makin	Ciff

#### ANNEXE « C »



Ingénierie – Exploitation du réseau 8050, Boul. Cavendish Triage Taschereau, Tour M Montréal (Québec) H4T 1T1

Téléphone: (514) 734-2359 Télécopieur: (514) 734-2322 Engineering – Network Operations 8050, Cavendish Blvd Taschereau Yard, M Tower Montreal (Quebec) H4T 1T1

Phone: (514) 734-2359 Fax: (514) 734-2322

Le 8 décembre 2017 N/D : 4710-LTQ-29.94

Travaux Publics Ville de Portneuf

297, 1re Avenue, Portneuf, G0A 2Y0

Par courriel: travaux.publics@villedeportneuf.com

Objet: Réfection du passage à niveau de la rue des Oies Blanches

Point milliaire 29.94, subdivision La Tuque

#### Bonjour,

À toutes les années, le CN effectue la réfection de passages à niveau sur son réseau afin de maintenir une surface de roulement adéquate pour les utilisateurs et assurer l'intégrité de la circulation ferroviaire.

Nos dernières inspections révèlent que la réfection du passage à niveau de la rue des Oies Blanches, devient nécessaire. Par conséquent, des travaux majeurs sont prévus à ce passage à niveau au cours de l'année 2018. Ces travaux impliquent le remplacement des matériaux de voie qui ont été détériorés par la présence du passage à niveau et la remise en bonne condition de la surface de croisement.

Selon l'arrêté émis par l'Office des transports du Canada, la ville de Portneuf est responsable de la totalité des coûts d'entretien du passage à niveau.

Les frais encourus par ces travaux sont estimés à 61 500.00 \$ plus les taxes applicables. De plus, des frais de gestion de dossier au montant forfaitaire de 750.00 \$ plus les taxes applicables vous seront facturés séparément. Suite aux travaux, vous recevrez une facture relative à la réfection du passage à niveau. Celle-ci sera établie sur la base des coûts réels des travaux plus les surcharges applicables de l'Office des transports du Canada.

Avant le début des travaux, M. Maxime Courteau, superviseur-voie, communiquera avec vous afin de coordonner la réfection du passage à niveau.

Malgré les inconvénients occasionnés par ces travaux de réfection, les utilisateurs apprécieront l'amélioration des conditions de la surface de croisement du passage à niveau de la rue des Oies Blanches

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Wilson Ma-O

Technologue – Conception & construction

p.j. Estimation détaillée

Ordonnances de l'Office des transports du Canada

Cc M. Maxime Courteau, superviseur-voie - CN



Milliaire: 29.94

Subdivision: La Tuque Route: Rue des Oies Blanches

Description du projet: Réfection du passage à niveau

Est. No. : LTQ-29.94 Date: 01-Nov-17

Dossier: 4710-LTQ-29.94 Largeur (pi): 25

	Qté	UN	Prix	Sous-total
Matériaux				
Inventaire CN:				
Traverses #1, 10 pieds	29	CH	95.92	2782
Soudures aluminothermiques	12	CH	174.00	2088
Rails de transition	4	CH	1521.91	6088
Matériaux S&C	1	so	580.00	580
Autres matériaux	1	so	1160.00	1160
Ornière de caoutchouc	30	PV	110.20	3306
Tuyaux drainage & collets (si requis)	1	so	301.60	302
Géotextile (si requis)	59	MC	11.60	684
Pierre concassé (ballast)	67	TN	22.74	1523
		To	otal matériaux	18,513 \$
Main d'oeuvre				
Contremaître	24	HR	65.91	1582
Agents de la voie (θ)	144	HR	58.31	8396
Soudeur	24	HR	65.91	1582
Aide-soudeur	24	HR	58.31	1399
Opérateur de régaleuse à ballast	10	HR	58.31	583
Opérateur de bourreuse	10	HR	58.31	583
S&C	8	HR	65.91	527
		Total r	main d'oeuvre	14,652 \$
Équipement CN				
Camion	24	HR	7.88	189
Camion soudeur	24	HR	19.25	462
Camion-grue	24	HR	54.75	1314
Camion à benne	24	HR	20.25	486
Régaleuse à ballast	10	HR	53.38	534
Bourreuse	10	HR	60.63	606
Camion S&C	8	HR	19.25	154
		Total équipement CN		3,745 \$
Autres frais				
Location d'équipement		SO		5000
Signalisation routière		SO		1000
Couper pavage existant	50	PI	3.00	150
Transport & pension	29.5	JR	97.85	2887
Pavage	1	SO	7500.00	7500
		Tot	al autres frais	16,537 \$
Contingences				
Contingences	15%			8,017 \$
		TOTA	L PROJET	61,500 \$
				0.,000 0